

Habitat : une aide intercommunale pour rénover son logement

Dans le cadre de sa compétence politique du logement et du cadre de vie et de son Programme local de l'habitat (PLH), la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) met en place une aide en faveur de la rénovation énergétique des logements privés. Elle intervient en complément de l'aide de l'État MaPrimRénov' et peut aller jusqu'à 1 500 €.

Une aide locale jusqu'à 1 500€

Afin d'encourager les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, la CCRV a mis en place une nouvelle aide financière pour la rénovation de l'habitat privé.

Ouverte à tous, cette aide locale intervient en complément de l'aide de l'État MaPrimRénov' et peut aller jusqu'à 1 500 €. La demande d'aide MaPrimRénov' doit donc être effectuée avant la demande d'aide intercommunale.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande d'aide et doivent être effectués par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Vous pouvez trouver les coordonnées des artisans RGE situés près de chez vous sur le site france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

Quelles démarches ?

1. Rencontrez un conseiller France Rénov'. Vous pouvez le contacter au 03.23.26.73.50 ou par courriel à contact.aisne@soliha.fr et ainsi prendre rendez-vous à l'une des permanences gratuites organisées sur le territoire de la Communauté de Communes.
2. Déposez votre demande d'aide MaPrimRénov' sur le site internet dédié www.maprimerenov.gouv.fr
3. Consultez le règlement de l'aide à la rénovation énergétique de la CCRV et remplissez le formulaire de demande d'aide (téléchargeable sur le site internet de la CCRV : www.cc-retz-en-valois.fr, rubrique « Vie pratique » > logement > rénover son logement)
4. Retournez le formulaire rempli accompagné des pièces justificatives
 - par courriel à habitat@retzenvalois.frou à
 - Communauté de Communes Retz-en-Valois
Pôle Aménagement du Territoire
35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS-COTTERÊTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Pôle Aménagement du Territoire au 03 23 96 99 93.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 28 980 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67